

Critère 2.2 : Décrire et formaliser le procédé d'évaluation.

Objectifs de l'évaluation : Elle permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises, mais aussi de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

Procédure d'évaluation : Il s'agit d'une évaluation sur tablette d'une durée de **45 minutes** environ. Il est utile de préciser qu'il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et **non un acte de formation**.

- Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes.
- Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers de l'objet visé par l'évaluation (évaluer les capacités) et non leur justesse en elle-même, (par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision).
- Il n'y a pas de pièges dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée.
- Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve ETG, c'est-à-dire "je dois faire ceci ou cela", mais comment je perçois cette situation.
- Les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image. L'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Le test se divise en 2 parties :

- Un questionnaire
- Une série de vidéo et d'image permettant d'analyser les capacités cognitives en situation.

Les catégories de compétences évaluées :

- Les capacités et connaissance sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail.

Résultat de l'évaluation : A la fin de l'évaluation, un résultat est donné, calculé en fonction des réponses données par le futur élève. Le résultat correspond à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est **un prévisionnel**.

Si le futur élève est d'accord avec le résultat de l'évaluation, celle-ci est imprimé en 2 exemplaires (un pour l'auto-école, un pour l'élève) et signée par les 2 parties.

Une fois l'évaluation terminée, un contrat de formation peut être édité, permettant à l'élève d'obtenir une proposition détaillée et chiffrée de la formation.